



# Quelques repères à destination des parents...

## Les relations avec les parents d'élèves

**Les parents d'élèves sont membres à part entière de la communauté éducative.**

Ils siègent dans les différentes instances réglementaires de l'établissement après élections.








Leur participation est donc indispensable à la bonne marche du collège.

## L'aide au travail de votre enfant

**L'aide familiale ou, tout simplement, le regard familial est indispensable.**


Dès la sixième, il faut compter à peu près 8h de travail à la maison en leçons et travaux écrits par semaine.

Ce qu'il convient de faire pour **réellement** aider son enfant :

-  **Lui apporter du temps et de l'attention par rapport à ses travaux scolaires.**
-  **L'accompagner et le stimuler dans ses efforts quotidiens**, en suivant régulièrement ses résultats.
-  **Vérifier, avec lui, son cahier de textes**, pour s'assurer que tout le travail a bien été pris et effectué.
-  **L'interroger, lui faire réciter ses leçons.**
-  **S'assurer de la présentation correcte de ses cahiers**, une bonne lecture permet un meilleur apprentissage.
-  **L'aider à préparer son cartable** pour le lendemain.
-  **Prendre contact régulièrement avec ses professeurs**, en priorité avec le professeur principal.

L'aide familiale doit **préparer progressivement l'enfant à l'autonomie en le responsabilisant.**

## Son hygiène de vie est également à surveiller (Alimentation et Sommeil) :

-  Avec le changement de cadre et de rythme, l'enfant est soumis à une attention quotidienne soutenue, environ 6 heures de cours auxquelles il faut ajouter la fatigue des transports et des devoirs à la maison.

**Il a besoin d'un long repos réparateur.**

Attention donc à l'abus de la télévision.

Il lui faut un petit déjeuner substantiel.

## Le carnet de liaison.

**L'élève doit avoir son carnet de liaison dans son cartable chaque jour.**

C'est son **passport d'entrée et de sortie** de l'établissement.

Il servira tout au long de l'année de **lien privilégié entre le collège et les familles.**

Les parents devront vérifier que le carnet de liaison de leur enfant soit

- \* Dûment rempli dès le début de l'année scolaire
- \* Avec toutes les signatures nécessaires
- \* Couvert
- \* Avec l'emploi du temps que vous signerez.

Vous devez en prendre connaissance chaque jour.

- \* Lire attentivement le règlement intérieur car votre signature vous engage.

Le carnet de liaison est un outil pris en considération pour la note de vie scolaire.



**Si l'élève n'a pas son carnet de liaison:**

- ❖ Il sera exclu de cours en attendant que ses parents lui amène son carnet.
- ❖ Si les parents ne peuvent pas se déplacer, l'élève restera en permanence et devra par la suite rattraper ses cours.
- ❖ En cas de perte ou de dégradation, le carnet devra être racheté au collège par la famille.

**Il comporte :**

☞ **Les billets pour excuser les retards et les absences.**



En cas d'absence, **les parents doivent prévenir le jour même, par téléphone.**

A son retour, l'élève se présente à la vie scolaire **avant d'aller en cours.**

**L'absence aux cours doit relever d'un motif sérieux, et être justifiée.**

L'élève qui n'a pas de justificatif d'absence **ne sera pas admis en cours.**

Les parents devront dès lors se déplacer.

Les élèves en retard de plus de 20 minutes seront pris en charge par la vie scolaire.

**L'assiduité est la condition importante de la réussite des études, les retards abusifs nuisent à la scolarité de l'élève et au bon fonctionnement des cours.**

### ☞ La rubrique absence des professeurs.

Dans laquelle sera notée par votre enfant l'absence des enseignants signalée sur le tableau de la Vie scolaire.



L'élève qui n'a pas fait signer l'absence d'un professeur ne pourra pas sortir de l'établissement et restera en permanence.



Les autres élèves seront autorisés à quitter l'établissement après la dernière heure de cours de la matinée ou de l'après-midi.

En l'absence inopinée de professeurs, aucun élève ne sera autorisé à sortir de l'établissement.

### ☞ Des demandes de dispense ponctuelle de cours EPS

- ❖ Elles seront effectives pour une seule séance d' Education Physique.
- ❖ **Signées par les parents, visées par la Vie scolaire et présentées à l'enseignant en début de cours.**
- ❖ L'élève ne sera pas autorisé à quitter l'établissement.
- ❖ Pour des dispenses prolongées, la famille devra fournir un certificat médical.

### ☞ Des rubriques observations

- ❖ **Avis circonstanciés et Devoirs supplémentaires** qui vous préviennent de la conduite et du travail de votre enfant.

### ☞ Pages réservées à la correspondance entre le collège et les parents :

- ❖ Documents importants, Informations diverses.
- ❖ Demandes de rendez vous avec l'équipe pédagogique.

🌸 Un suivi pédagogique sera mis en place cette année au collège sous différentes formes :

- ❖ Aide personnalisé, Aide Individualisé
- ❖ Etudes dirigées.
- ❖ Tutorat.

### 🌸 Les résultats scolaires

- ❖ Les notes sont consultables par les familles tout au long de l'année scolaire via le réseau Internet de l'établissement.
- ❖ Transmission des bulletins trimestriels commentées par la poste.